

BULLETIN MUNICIPAL de Séné

N°57

AVRIL 2023

www.sene.bzh




Séné
GOLFE DU MORBIHAN
AR MOR BIHAN


Parc
naturel
régional
du Golfe
du Morbihan
Park ar Mor Bihan

DOSSIER

Une réserve naturelle
à découvrir, à partager

RETOUR EN IMAGES



1 VŒUX À LA POPULATION ET AUX ENTREPRISES

Ils n'avaient pas eu lieu depuis janvier 2020 en raison de la crise sanitaire : la municipalité a enfin pu renouer avec un peu de convivialité pour présenter ses vœux à la population et aux acteurs économiques sinagots.



2 VISITE DU MINISTRE DU LOGEMENT

Le 12 janvier, Olivier Klein est venu à Sené où il a rencontré l'Amisep pour découvrir le projet social innovant de «tiny houses» développé à Kercourse, pour et avec des personnes sans domicile fixe.



3 LE FORUM SOCIAL LOCAL RENOUVE AVEC LE SUCCÈS POUR SON RETOUR À SÉNÉ

Le Forum Social Local a fait son grand retour à Sené cet hiver : conférences sur la décroissance et la fin de l'abondance, théâtre engagé pour parler de l'hôpital, de la place des femmes et du réchauffement climatique, films documentaires sur les migrants et réfugiés, les pesticides... Les thématiques étaient nombreuses et les organisateurs se félicitent de la belle fréquentation de cette édition, qui a rassemblé environ 600 visiteurs.

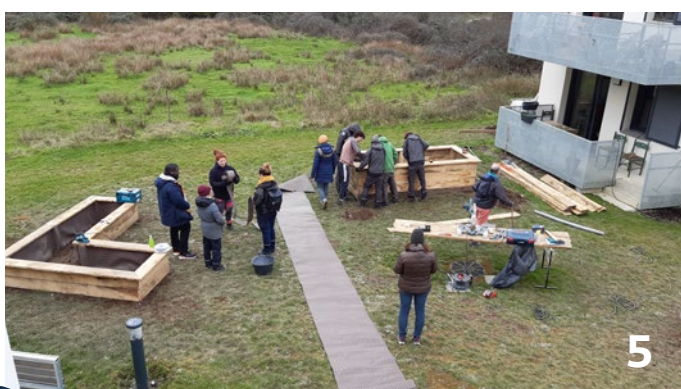
4 L'ESPLANADE GISELE HALIMI INAUGURÉE

Malgré la pluie, environ 80 personnes ont participé, mercredi 8 mars, à l'inauguration de l'esplanade Gisèle Halimi, où se construit actuellement la future Maison des Habitants, dans le quartier réhabilité de Cœur de Poulfanc. La plaque fut dévoilée par Sylvie Sculo, Maire, et Maître Delphine Dejoie-Rousselle, de l'ordre des avocats du barreau de Vannes. Plusieurs textes engagés, de Gisèle Halimi elle-même, mais également d'habitants et d'enfants, ont été lus, et une fresque portrait, réalisée par l'équipe de la Maison des Habitants avec les enfants qu'elle accompagne après l'école, a été dévoilée. Un moment fort en cette journée internationale des droits des femmes, qui s'est poursuivie autour d'un buffet concocté par des habitants. Le nom de cette avocate engagée dans la défense des droits des femmes et notamment celui à l'avortement, a été retenu par l'équipe municipale parmi diverses propositions d'un groupe d'habitants.



5 LE POTAGER DES HABITANTS DE LANN GUERMAT PRÊT À ACCUEILLIR SES PREMIERS LÉGUMES !

Les locataires de l'habitat partagé de Lann Guermat ont inauguré le potager de leur résidence, créé ensemble avec l'aide de l'Amisep. Une zone de compostage a été créée sur le terrain par l'agglomération, et des bacs de récupération d'eau de pluie ont été installés par les services techniques communaux.



EDITO

PENNAD-STUR

DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC

Santé, transports, éducation, culture, sécurité : les services publics sont notre bien commun.

Construits sur des principes généreux et universels, ils constituent l'originalité du modèle français imaginé par le Conseil National de la Résistance au sortir de la deuxième guerre mondiale. Les services municipaux et les services communautaires en constituent le premier maillage, celui du quotidien et de la proximité. Développer les services au plus près de la population est notre premier objectif : création d'une Maison des Habitants, puis d'une antenne du service jeunesse au Poulfanc ; agir au niveau de l'agglomération, par exemple pour le maintien d'une gestion de l'eau en régie ; être aux côtés des parents d'élèves et des équipes éducatives pour réclamer les moyens nécessaires à une bonne prise en charge de nos enfants ; être dans le refus d'une réforme des retraites qui aura aussi des impacts sur les agents du service public ; maintenir les effectifs des agents de la collectivité et les accompagner dans le développement de leurs compétences... Ce sont là quelques exemples de nos actions et engagements pour la défense du service public. Du service attendu et nécessaire aux Sinagotes et Sinagots.

Sylvie Sculo, Maire, et Bruno Martin, adjoint aux Ressources humaines.



DIFENN AR SERVIJ PUBLIK

Yec'hed, treuzdougen, deskadurezh, sevenadur, surentez : hor mad boutin eo ar servijoù publik.

Savet int bet diàr bennaennoù largantezus hag hollvedel ha diàr ur patrom dibar da Frañs soñjet get Kuzul Broadel ar Rezistañs, àr-lerc'h an eil brezel bed. Ar servijoù-kêr hag ar servijoù-kumuniezh a ya d'ober ar rouedad kentañ anezhe, servijoù ar pemdez ha servijoù nes. Diorren ar servijoù an tostañ : sevel Ti an Annezidi hag ur skourr ag ar servij yaouankiz er Poulfank ; labourat er gumuniezh tolpad-kêrioù, evit derc'hel da veriñ an dour edan renadur da skouer ; bout é harpiñ tud ar vugale hag ar skipailhoù kelenn evit goulenn ar pezh zo afer evit gober mat àr-dro hor bugale ; monet a-enep adreizhadur al leveoù en do efedoù àr ar wazourion bublik ivez ; gouarniñ koskor ar strollegezh hag o sikour da gas o barregezhioù àr-raok... Setu aze un nebeud skouerioù ag hon oberoù hag engouestloù evit difenn ar servij publik. Servijoù rekis ha gortozet get paotred ha merc'hed Sine.

Sylvie Sculo, Maerez, ha Bruno Martin, eilmaer evit ar C'hoskor

SOMMAIRE



- 04 | Les actus
- 05 | Le chiffre du trimestre
- 06 | Les services à la population
- 08 | Décryptage

10 | DOSSIER
Une réserve Naturelle à découvrir, à partager



16 | LA VILLE BOUGE



19 | DU CÔTÉ DES ASSOS

- 20 | La parole à
- 21 | Au-delà de Séné
- 22 | Courrier des lecteurs / État civil
- 23 | Opinions

24 | AGENDA

ACTUALITÉS



CONSEIL PORTUAIRE : QUEL AVENIR POUR PORT-ANNA ?

Le conseil portuaire s'est réuni mercredi 1^{er} février sous l'égide de la Région en présence de ses membres titulaires et suppléants, représentant les pêcheurs, les plaisanciers, les élus de la commune et à titre exceptionnel un représentant de l'agglomération. Il s'agissait de présenter les perspectives possibles pour ce port de pêche créé il y a 70 ans.

La Région, propriétaire, et la Ville, gestionnaire, doivent réfléchir à ce que pourrait être Port-Anna dans 20 ou 30 ans. Une étude demandée à Atouts Ports a posé de premières hypothèses : accueillir le petit passeur dans sa version électrique ? Installer par la même occasion des pontons alimentés en électricité ? Un ponton spécifique pour les pêcheurs ? Développer l'offre de carburant pour les plaisanciers ? Améliorer la gestion des eaux grises et noires ?

Questions et remarques ont été nombreuses lors de cette réunion, qui marque le début d'autres échanges et consultations, avec utilisateurs et riverains, et au sein de la commission Espaces Maritimes et Naturels de la municipalité. L'expérience des utilisateurs est à prendre en compte, tout comme les attentes et les enjeux de demain. Il s'agit de se projeter, sans oublier l'importance du maintien des infrastructures et usages actuels.

DE NOUVEAUX PANNEAUX D'INFORMATION SUR LES SENTIERS ET LES PLAGES

De vieux plans décolorés subsistaient encore sur les sentiers sinagots. L'heure était venue de les remplacer. A Cantizac, Moustérian, la Pointe du Bill, la Réserve, Barrarach, Port-Anna ou encore Montsarrac, les promeneurs pourront désormais se repérer et planifier leur balade grâce à un plan détaillé des chemins et points d'intérêts sur la commune.

Sur les plages de Moustérian, Montsarrac et Langle, des panneaux informent les différents usagers des règles existantes pour la bonne cohabitation de tous : plagistes, plaisanciers, promeneurs, pêcheurs à pied...



LE REPAS DE PRINTEMPS DES AÎNÉS EST DE RETOUR !

Après plusieurs années d'absence en raison de la situation sanitaire, la Ville de Séné se réjouit d'organiser à nouveau ce traditionnel rendez-vous ! Mardi 18 avril, la municipalité offre à tous les aînés sinagots nés en 1948 ou avant un banquet suivi d'une animation musicale.



DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS



L'agglomération soutient la pratique du compostage domestique depuis plusieurs années et distribue gratuitement des composteurs aux ménages qui peuvent en accueillir un. Elle propose cette année, en plus des sessions de distribution organisées à Theix-Noyalo, des distributions au plus près des habitants, dans leurs communes respectives.

Les distributions organisées à Séné :

- Mardi 11 avril, 18h et 19h, à la salle des expositions
- Samedi 15 avril, 10h et 11h, à la salle Limur

Chaque créneau de distribution s'accompagne d'une formation de 30 à 45 minutes.

Inscriptions :

www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/compostage

Note : pour les personnes vivant en collectif, l'installation d'un composteur par l'agglomération est réalisée à l'initiative du syndic de copropriété ou du bailleur, en concertation avec les résidents.





3^{ème} FLEUR

Séné vient d'obtenir sa 3^{ème} fleur au label national des Villes et villages fleuris. Cette distinction vient récompenser sa politique globale en faveur de l'environnement, de la biodiversité et de la nature en ville. Le jury a particulièrement apprécié le travail réalisé sur le quartier réhabilité de Cœur de Poulfanc.



Le comité des Villes et villages fleuris ne porte pas uniquement son attention sur le fleurissement d'un territoire, mais attache de l'importance à la cohérence et la constance des actions menées en faveur de l'amélioration du cadre de vie. On parle d'ailleurs plutôt de politique d'embellissement aujourd'hui.

Diverses actions des services de la Ville y participent : parmi les plus concrètes et visibles, il y a les tontes, élagages et tailles de haie, le nettoyage des puits et fontaines aux côtés d'habitants bénévoles, l'entretien du cimetière, l'aménagement d'espaces verts publics tels que le Jardin du Presbytère, le Parc de Limur ou encore le Théâtre de verdure ; mais l'amélioration du cadre de vie passe également par des actions de gestion raisonnée et des projets de développement durable de nos espaces communs.

Ainsi, le jury présent à Séné en juillet dernier a particulièrement remarqué les efforts et aménagements réalisés pour donner une place importante au végétal dans le quartier Cœur de Poulfanc, dans lequel la végétation n'a pourtant pas encore eu le temps de prendre toute son ampleur. Le jury a apprécié tout autant la labellisation en tant que refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) du parc de Limur, la démarche engagée d'Atlas de la biodiversité communale, les actions de protection et de valorisation menées à la Réserve Naturelle, la politique municipale de préservation des terres agricoles ou encore celle en faveur des déplacements à vélo. Chacun de ces projets comprend une part importante de sensibilisation de la population.

Il faut dire qu'à Séné, les efforts sont restés constants depuis l'obtention de la première fleur en 2015, puis de la deuxième en 2017. Une douzaine d'agents du service Espaces publics et cadre de vie œuvrent chaque semaine pour planter, tailler, aménager et entretenir les routes, pistes cyclables, chemins, places, parcs et terrains sportifs de la commune. Au vu de l'étendue et de la diversité du territoire communal, la Ville fait également appel à des prestataires extérieurs, ainsi qu'au Sivev, Syndicat Intercommunal de Voirie de l'Est de Vannes dont Séné fait partie avec sept autres communes. Chaque année, ce sont ainsi pas moins de 90 000 euros qui sont consacrés à l'entretien des espaces verts.

Pour l'équipe municipale, préserver la qualité et la beauté du cadre de vie sinagot est une priorité. Il s'agit de conserver notre proximité avec la nature, même dans les espaces les plus urbanisés.



90 000 €

dédiés chaque année à l'entretien

DES ESPACES VERTS



NOUVELLE ORGANISATION

DES ACCUEILS DE LOISIRS SINAGOTS

Depuis 1990 à Séné, un accueil de loisirs associatif confié par la municipalité à l'AFCS¹, « Ty Mouss », est proposé le mercredi et pendant les vacances scolaires aux enfants de 3 à 11 ans. Depuis 2006, il est installé dans des locaux municipaux du Pôle Enfance, rue des Écoles. La commune propose pour sa part, via les « Tickets Sport Loisirs », un accueil des 9-17 ans pendant les vacances scolaires. En raison d'un besoin croissant pour les jeunes enfants, et pour répondre à de nouvelles attentes des familles, la ville a souhaité réorganiser l'accueil du mercredi, en lien avec l'AFCS. Après une année de réflexion, la mise en place est prévue pour septembre prochain.

CRÉATION D'UN ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL POUR LES CE2-CM1-CM2

Le centre de loisirs associatif Ty Mouss accueille actuellement jusqu'à 90 enfants de 3 à 11 ans le mercredi en période scolaire, et une soixantaine pendant les vacances. La liste d'attente des moins de 6 ans s'allongeant, la commune a souhaité donner à Ty Mouss les moyens de tous les accueillir et dans de meilleures conditions, et prendra donc en charge l'accueil des CE2-CM1-CM2 à partir de septembre. Cet accueil municipal se fera le mercredi dans les bâtiments périscolaires de l'école Dolto. Durant les vacances scolaires, cette répartition par niveaux se poursuivra, avec une réorganisation des Tickets Sport Loisirs proposés par la ville.

Un nouveau partenariat de trois ans a donc été signé entre la commune, la fédération morbihannaise de Familles Rurales et l'AFCS. La commune continuera de mettre à disposition de l'association des locaux, un minibus, le service de restauration municipale, complétés par un soutien financier à hauteur de 100 000 € annuels.

Grâce à cette nouvelle organisation, l'accueil de loisirs du mercredi permettra à terme d'accueillir 140 enfants tous âges confondus, contre 90 aujourd'hui.

Objectif : accueillir



140
ENFANTS

LE MERCREDI

POUR MIEUX COMPRENDRE...

Votre enfant est scolarisé entre la Petite Section et le CE1 :

- Le mercredi et durant les vacances scolaires, il pourra être accueilli à Ty Mouss.

Votre enfant se trouve en CE2, CM1 ou CM2 :

- Le mercredi, il pourra bénéficier de l'accueil de loisirs municipal organisé à l'école Dolto, appelé « Mercredi Loisirs ».
- Durant les vacances scolaires, il pourra s'inscrire à « Vacances Loisirs » (ex Tickets Sport Loisirs 9-13 ans)

Votre enfant se trouve au collège ou au lycée :

- Le mercredi, l'accueil est libre et gratuit au Point Jeunes
- Durant les vacances scolaires, il pourra s'inscrire à « Ados Loisirs » (ex Tickets Sport Loisirs 12-17 ans).

PARENTS ET ENFANTS, COVOITUREZ !



Depuis le début de l'année, la ville encourage les parents à se mettre en lien pour partager les trajets scolaires et extra-scolaires de leurs enfants, notamment entre le bourg et le Poulfanc. Le service Enfance-Jeunesse a créé pour ce faire un groupe Facebook privé « Covoiturage pour les enfants sinagots » permettant aux parents de poster des annonces et offres de covoiturage, voire pour partager des trajets à vélo.

NOUVELLES MODALITÉS D'INSCRIPTION AUX SÉJOURS ORGANISÉS PAR LE SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

A compter d'avril 2023, la municipalité réorganise les modalités d'inscription aux séjours, pour permettre à davantage d'enfants d'y accéder. Auparavant, les inscriptions étaient possibles uniquement en présentiel, sur les horaires d'ouverture du service Enfance-Jeunesse. Désormais, après une pré-inscription possible en ligne, des points seront attribués aux familles au regard de différents critères, comme le lieu de résidence (à Séné ou à l'extérieur), le lieu de scolarisation (à Séné ou à l'extérieur), la participation antérieure à d'autres séjours ou encore la fréquentation des services périscolaires de la commune. Retrouvez le détail des critères sur www.sene.bzh.



Une réunion publique d'information est prévue :
Jeudi 11 mai 2023, 18h au centre culturel Grain de Sel

¹ L'Association familiale et culturelle de Séné

DES LIVRES ADAPTÉS AUX HANDICAPS

À GRAIN DE SEL



Grâce à un partenariat avec l'association Valentin Haüy, créée en 1889 pour venir en aide aux personnes déficientes visuelles, la médiathèque a désormais accès au fonds documentaire Eole, de plus de 50 000 livres audio de tous genres. Ces livres sortent d'ailleurs en même temps que les livres papier. Toute personne justifiant d'un handicap, pas forcément visuel, peut en bénéficier, y compris les personnes atteintes de troubles DYS (dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, dysorthographe). De plus, ces livres audio sont au format DAISY : le lecteur peut se déplacer à l'intérieur

du livre, contrôler la vitesse de lecture, moduler la hauteur de la voix, qui peut être humaine ou de synthèse.

Elodie Ledda, référente accessibilité, a été formée pour ce service et guidera les usagers. En pratique, les adhérents de la médiathèque porteurs de handicap peuvent récupérer ces livres audio, ou en audio avec du texte, en fournissant une clé usb ou une carte SD. Une application mobile permet également de télécharger les ouvrages.

LE PASS CULTURE VALABLE À GRAIN DE SEL

Grâce au pass Culture, les jeunes de 15 à 18 ans disposent chaque année de crédits à utiliser dans des établissements partenaires. Envie d'un roman ou d'un manga ? D'un abonnement à un magazine ou à de la musique en ligne ? D'aller au théâtre, au cinéma, au musée, à l'opéra ? De prendre des cours de photo ? D'acheter un instrument de musique ? De faire un escape game ou une visite guidée ? Les partenaires du pass Culture proposent des milliers d'offres et Grain de Sel en fait désormais partie. Mode d'emploi.



L'OFFRE POUR LES 15-17 ANS

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le pass Culture a été étendu aux 15-17 ans. Il comprend :

- Une part de crédits individuels (le jeune reçoit 20 € à ses 15 ans, 30 € à ses 16 ans et 30 € à ses 17 ans, ces crédits étant cumulables jusqu'à la veille de ses 18 ans)
- Une part collective allouée aux établissements scolaires (25 € pour les élèves de 4^e et 3^e, 30 € pour les élèves de seconde et de CAP, 20 € pour les élèves de Première et de Terminale) et permettant à un professeur de financer des activités d'éducation artistique et culturelle pour sa classe.

► Pour connaître la procédure d'inscription, RDV sur : www.pass.culture.fr

FAIRE DÉCOUVRIR L'OFFRE CULTURELLE DU TERRITOIRE

En adhérant à pass Culture, le centre culturel Grain de Sel veut contribuer à développer les pratiques culturelles sur le territoire et à en faire connaître la richesse, mais aussi inciter les jeunes à choisir une offre en autonomie. Les spectacles de Grain de Sel sont donc désormais disponibles dans l'application pass Culture.

L'OFFRE POUR LES JEUNES DE 18 ANS

Dès qu'ils atteignent leur majorité, les jeunes adultes bénéficient de 300 € de crédits valables 2 ans. L'inscription et les achats/réservations se font directement sur l'application pass Culture.



HISTOIRES DE TRANSMISSIONS

Producteurs, artisans ou encore pêcheurs ont choisi de transmettre leur entreprise à leurs enfants ou à des repreneurs, afin que leur activité puisse perdurer sur le territoire sinagot. Dans cette double-page, plusieurs d'entre eux nous racontent comment ils vivent et organisent cette transmission.

APICADOR : TOUR À TOUR, PÈRE ET FILS SE RECONVERTISSENT APICULTEUR



En 2012, Jean-Paul Cador démarre une activité d'apiculteur, après une carrière dans l'industrie agro-alimentaire. 10 ans plus tard, son fils François reprend l'entreprise, après 20 ans dans l'audiovisuel.

« Ce n'était pas prémédité, mais je trouvais dommage que ça s'arrête, alors que le savoir-faire était acquis et la clientèle au rendez-vous ». François a donc repris la production et la gestion des 150 ruches réparties sur Séné et alentour. Après une saison et demie de tuilage, impactée par un été pluvieux puis une canicule, François ne cache pas la difficulté à se projeter.

Néanmoins, l'objectif est toujours de développer la production, puisque la demande est bien présente. « Pour avoir du miel à vendre toute l'année et faire d'autres marchés, il est nécessaire d'augmenter le nombre de ruchers en production. Je dois assurer une bonne répartition des colonies sur le territoire, leur donnant accès à différentes essences mellifères, tout en limitant raisonnablement les distances entre ruchers, en raison de l'augmentation du prix des carburants ».

VOLAILLES SINAGOTES, UNE TRANSMISSION EN LONGUEUR ET EN DOUCEUR !

La ferme de Kéravélo existait déjà du temps des grands-parents Le Falher, qui allaient vendre lait, beurre, crème et légumes dans les épiceries du coin. Après y avoir créé un élevage de canards, leur fils Gilles a repris l'activité de volailles de la ferme de Cano et débuté avec son épouse Isabelle de la vente directe à Kéravélo. Douze ans plus tard, ils ont ouvert un magasin à Kergrippe. Boutique dont Jean-Baptiste, l'aîné de la fratrie, vient de reprendre la gestion.

Jean-Baptiste : « Je n'avais pas comme projet de travailler dans le monde agricole. Mais de fil en aiguille c'est ce qui s'est passé. Plus jeune, nous avions l'habitude de donner un coup de main à la ferme. Et quand notre mère a eu un accident, j'ai pu venir la remplacer. J'ai finalement suggéré de devenir salarié permanent de l'entreprise familiale, afin qu'elle puisse se développer ».

Gilles : « Nous avons toujours impliqué nos trois enfants dans les décisions concernant la ferme. A ce moment-là, il y a eu beaucoup de discussions, notre crainte étant que des désaccords dans le travail ne brisent un jour notre famille. Néanmoins, j'avais envie de tenter, pensant sans doute inconsciemment à la transmission, à la fierté qu'un enfant puisse faire perdurer l'entreprise ».

Jean-Baptiste : « Nous avons bien séparé les tâches : papa à l'exploitation, moi à la boutique, maman pour toute la partie administrative. C'est d'ailleurs elle qui m'a guidé dans la reprise du magasin. Elle connaît tous les clients ! La vraie richesse de notre travail, c'est quand ils ont compris ce qu'ils ont acheté et à qui. Après trois ans comme salarié, j'ai repris la gestion du magasin et nous avons récemment accueilli Alice dans l'équipe. La prochaine étape de la transmission sera la reprise de la production, lorsque mon père partira à la retraite ».

Gilles : « Arrivés à un certain âge, on n'a plus envie de prendre de risques, on a peur de se rajouter du travail. Jean-Baptiste lui a cette énergie. Il faut passer le témoin en douceur et respecter cette envie de développement de la jeunesse ».



BALGAN, C'EST REPARTI POUR TRENTE ANS !

Ludovic et Françoise Guitet ont saisi l'opportunité de s'installer à Séné en 1988, comme horticulteurs en vente directe, ce qui était peu courant à l'époque. Se développant chaque année un peu plus, ils se sont fait une place dans le paysage sinagot et se félicitent aujourd'hui de pouvoir transmettre Le Jardin de Balgan à leur fils Julien et sa compagne Irina.

Ludovic : « L'âge de la retraite arrivant, j'essayais d'anticiper l'arrêt de notre activité car aucune reprise ne se profilait... »

Julien : « Je ne me destinais pas du tout à ce métier. A plusieurs reprises c'est vrai, avec Irina nous sommes venus faire les saisons, mais plutôt pour gagner de quoi voyager. Et puis un jour, nous ne sommes pas repartis. Nous avons intégré l'équipe tout en continuant à mûrir d'autres projets ».

Françoise : « Pendant l'épisode du Covid, Julien et Irina étaient présents. Nous étions un peu dépassés, mais eux ont su à ce moment-là booster la com, réorganiser... pour éviter la faillite ».

Julien et Irina : « Il y a eu comme une bascule des responsabilités. Nous avons gagné en légitimité et trouvé notre place dans l'équipe. Nous avons fini par tomber



amoureux du métier et, avec l'énergie qu'on y avait mis, ne voulions pas que Le Jardin de Balgan s'arrête ou parte à quelqu'un d'autre ».

Ludovic : « Le 1^{er} janvier 2022, Irina et Julien ont racheté l'entreprise et Françoise et moi avons signé un CDI de 2 ans. C'était la bonne formule ».

Françoise : « Ça nous laisse le temps d'apprendre à avoir une autre vie, avec plus de temps pour nous. Et nous sommes ravis qu'ils aient leurs propres idées, qu'ils innovent. ».

Julien : « Pour nous le jardin est un véritable lieu de vie, propice à bien d'autres projets. Entre le climat, les évolutions de la société... On sait qu'on devra se diversifier pour permettre la survie de l'entreprise ».

SÉNÉ SERVICES : L'APPRENTISSAGE POUR PRENDRE SES MARQUES

A bientôt 62 ans, Thierry Le-vieil possède 40 ans d'expérience dans la rénovation, et notamment la menuiserie. La reprise de la SARL Séné Services n'est pas encore d'actualité mais la collaboration père-fils pourrait un jour porter ses fruits.



« Aujourd'hui, je bénéficie d'un cumul emploi-retraite pour conserver les statuts de la société et ne pas m'arrêter d'un coup. Dans notre métier, on côtoie beaucoup de monde et on n'a pas forcément envie que ça se termine du jour au lendemain. Et puis, c'est sympa aussi de travailler avec son enfant. Quelque part, c'est une façon de rattraper le temps qu'on n'a pas passé ensemble quand il était petit parce que je travaillais. A 7-8 ans, il voulait déjà m'aider. Il a toujours été très volontaire. Il est parti en apprentissage à 15 ans et demi : d'abord un CAP de deux ans, puis un brevet professionnel de menuisier installateur en trois ans. Depuis, il est salarié de l'entreprise. Il ne lui manque pas grand-chose pour voler de ses propres ailes, mais l'administratif et les responsabilités le freinent encore un peu. Pourtant, sur les chantiers il est autonome, et il a un très bon relationnel avec les clients. Le jour où il sera prêt, je serai là pour l'accompagner si c'est ce qu'il veut. Même si la hausse des prix rend l'avenir un peu incertain, il y aura toujours du travail dans notre secteur ».

LA MER DANS LEUR ADN

Leurs pères leur ont transmis la passion de la mer, mais surtout des bases solides sans quoi ils ne seraient sans doute pas lancés : Rémi Jacob, Gildas Le Ray et Charly Pasco sont à leur tour devenus marins-pêcheurs sinagots.

De son côté, Pierre Richard représente la 5^{ème} génération d'ostréiculteurs depuis la reprise en 2015 du chantier auparavant tenu par son père Jacques.

Chez les Huîtres Jacob et Fils, Nicolas travaille avec son père Frédéric.

MAIS AUSSI...

Les transmissions d'entreprises ne sont pas toujours familiales. En voici quelques exemples :

- En bio depuis 1995, la ferme d'Ozon permet aujourd'hui de faire vivre 3 associés et plusieurs salariés. Anticipant leur départ pour reprendre tous deux une ferme dans le pays de Morlaix, Séverine et David Hervé, alors en GAEC avec Xavier Morat, ont passé le relais à Nicolas Céré : d'abord stagiaire, puis salarié, il est devenu l'associé de Xavier au 1^{er} janvier 2022. Au 1^{er} février 2023, Christophe Morin, salarié depuis un an, est devenu le 3^{ème} associé de la ferme.
- Créée en 86, la ferme de Cano a vu se succéder trois couples d'exploitants, développant chacun un peu plus la ferme. Tiffany Lowenstein et Erwan Huet ont opéré un passage au bio en 2022.

UNE RÉSERVE NATURELLE À DÉCOUVRIR, À PARTAGER

Créée en 1996 autour d'anciennes salines, la Réserve Naturelle des Marais de Séné représente un quart du territoire sinagot. Réservoir de biodiversité pour la faune comme la flore, protégée de l'urbanisation, la Réserve ne se veut pas « bulle », hermétique au monde extérieur, mais un lieu d'étude, d'observation et de sensibilisation, ouvert à tous. Venez apprendre à la connaître...

UN LIEU À PARTAGER, À PROTÉGER

Quel Sinagot n'a pas connaissance de l'existence d'une réserve naturelle sur le territoire ? Ce site emblématique de la commune attire les visiteurs (comme les oiseaux !) de loin. Pour autant, les habitants ne pensent ou n'osent pas toujours aller s'y promener. Et pourtant, protéger cet espace naturel pour garantir la tranquillité des espèces et la préservation des milieux naturels n'interdit pas de l'ouvrir et de le partager, grâce à des équipements spécialement adaptés pour l'accueil du public. Car c'est lorsque l'on comprend son environnement qu'on est le plus à même d'en prendre soin...



Et justement, à l'heure du changement climatique, à l'heure où ville et campagne se sont vidées d'une grande partie de leurs populations d'oiseaux et d'insectes, il est plus que jamais nécessaire de préserver ces réservoirs de la biodiversité.

Les paysages formés par les marais de Séné demeurent un panorama rare, préservé de l'urbanisation littorale. Les préserver, c'est aussi protéger un patrimoine historique et perpétuer une part de la culture et du caractère du territoire. Dans ce dossier, nous souhaitons inviter les Sinagots à franchir la « porte » de la Réserve, apprendre à la connaître et profiter de la beauté que la nature nous offre, juste là sous nos yeux.

Laure Maugendre, conseillère municipale déléguée à la Réserve Naturelle.

UN MILIEU NATUREL REMARQUABLE

L'Homme est installé aux abords de cet estuaire depuis au moins 7000 ans.

Le milieu est propice à différentes cultures, à la production d'énergie, et se prête très bien aux infrastructures de stockage de l'eau : moulin à marée, étang de Noyalo... Si une production de sel a sans doute existé dès le Moyen Âge, c'est dans les années 1700 que des marais salants y furent aménagés. Cette activité a pris fin en 1951, avec le départ du dernier paludier. C'est à la fois pour préserver le paysage original hérité de cette activité, et pour l'intérêt écologique avéré de la zone humide et des anciens marais, où viennent se nourrir, se reposer et nicher de nombreux oiseaux migrateurs, que la Réserve fut créée.

Le site protégé s'étend sur 530 hectares (410 ha de réserve naturelle et 120 de périmètre de protection) :

- La partie Est longeant la rivière de Noyalo se compose de vasières, de prés-salés¹, d'étiers² et de chenaux ;
- La partie Ouest réunit environ 70 bassins d'anciens marais salants, entourés de prairies humides et haies bocagères.

Cette variété de paysages offre autant d'habitats pour la faune, qui diffère alors selon le type et les hauteurs de végétation, selon la quantité d'eau dans les bassins, la salinité ou encore la fréquence de recouvrement des prés par la mer.

DES OISEAUX VISIBLES... ET INVISIBLES !

Plus de 240 espèces d'oiseaux ont été observées à la Réserve. Certaines aiment se fondre dans le décor et ne sont d'ailleurs repérées que grâce à leur chant ! Parmi elles, au moins 75 nichent régulièrement à Séné. Notre territoire constitue une escale migratoire utilisée par de nombreuses espèces de limicoles³ fréquentant l'Europe de l'Ouest, mais aussi des anatidés⁴ et la spatule blanche.

La Réserve est considérée comme un site d'importance internationale pour 5 espèces, dont la spatule blanche et l'avocette élégante : cela signifie qu'elle accueille plus d'1% de la population européenne de ces espèces.

¹ Pré inondé d'eau de mer lors des grandes marées. | ² Petit canal par lequel un marais salant communique avec la mer. | ³ Du latin limus, « limon », « boue », ces espèces sont appelées ainsi car elles consomment de petits invertébrés vivant dans la vase ou l'humus. | ⁴ Oies, cygnes, canards et espèces apparentées.



COMMENT DÉCOUVRIR LA RÉSERVE ?

- **Toute l'année sur un circuit en accès libre.**
- **Du 1^{er} février au 15 septembre sur un circuit en accès payant.**
Sur ce dernier, des observatoires couverts proches des marais sont agrémentés d'informations pédagogiques pour aider les visiteurs à distinguer les espèces. Des animateurs nature y sont présents tout au long de l'année, équipés de longues-vues (horaires de présence en fonction des saisons).
- **Les dimanches après-midi du 16 septembre au 31 janvier** avec l'association des Amis de la Réserve Naturelle des Marais de Séné.

UNE RÉSERVE ACCESSIBLE

Le plan de gestion de la Réserve s'est fixé pour objectif son accessibilité aux différentes formes de handicap.

Cela passe par des efforts sur les infrastructures, pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite à une partie du site, mais également par un accès facilité à l'information. Ainsi en 2019, en collaboration avec le foyer d'hébergement Les Bruyères à Plumelec, qui accompagne des personnes déficientes intellectuelles, un livret de visite rédigé avec la méthode FALC (Facile à Lire et à Comprendre) et reprenant des questions simples que tout le monde se pose, a été créé.

Livret disponible à la boutique de la Réserve, 6,50 €.



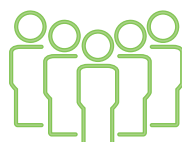
LA BALADE NATURE

Guidée du début à la fin, elle peut aborder des thèmes variés : balade en soirée, observation des papillons... Ces sorties ont lieu toute l'année, généralement en-dehors des horaires d'ouverture et en groupe limité (20 personnes maximum). Elles se font sur l'ensemble du Golfe du Morbihan, pas uniquement à la Réserve Naturelle.



LES CHANTIERS NATURE

Organisés un dimanche par mois d'octobre à mars, ils invitent les volontaires à participer à l'entretien des prairies et des haies : débroussaillage, taille de haie et coupe d'arbres. Encadrés par les gardes et techniciens de la Réserve, ils sont l'occasion de la découvrir hors des sentiers habituellement ouverts au public.



POUR LES GROUPES ET SCOLAIRES

Particuliers, associations, entreprises, établissement scolaire... Des visites encadrées par des guides nature sont possibles toute l'année dans et en-dehors de la Réserve sur différentes thématiques.

1€

Les Sinagots bénéficient de tarifs de visite préférentiels : 1 € l'entrée (tarif plein 7 €), 5 € le pass annuel (tarif plein 15 €).

PASS ANNUEL : Parce que faune et flore évoluent au fil des saisons, avec le pass annuel, vous verrez la Réserve et ses occupants dans tous leurs états !



UN PROGRAMME ANNUEL D'ANIMATIONS

Afin de toucher des publics variés et peut-être moins sensibles aux discours scientifiques et naturalistes sur l'importance des marais, l'équipe de la Réserve porte une attention particulière à la diversification de son programme annuel d'animations : concours et expositions photographiques, programmation musicale, danse, arts plastiques...

Ces approches esthétiques, en exprimant la diversité des liens qui unissent l'homme à la nature, révèlent la valeur culturelle de la biodiversité et des milieux naturels. Ces actions sont bien évidemment soumises à la condition de ne pas interférer avec la mission prioritaire de préservation du patrimoine naturel. L'équipe de la Réserve veille donc à la compatibilité des animations avec la protection des milieux et la tranquillité des espèces.



LES RENDEZ-VOUS 2023 À LA RÉSERVE

- **Grain de Sel en vadrouille**, tous les mercredis du 1^{er} mars au 12 avril
- **Rallye de Pâques**, dimanche 16 avril
- **Concours international de photo nature**, participation possible jusqu'au dimanche 30 avril
- **Sorties orchidées** (dates à venir prochainement)
- **Exposition « A basse mer »** jusqu'au 15 juin
- **Exposition photo** issue du concours international de photo nature, du 15 juin au 15 septembre
- **Nocturne musicale**, vendredi 18 août

UN OUVRAGE POUR FAIRE CONNAISSANCE AVEC LA RÉSERVE ET SES OCCUPANTS

En 2017, l'équipe de la Réserve a souhaité un livre à la portée de tous pour présenter les milieux naturels et les oiseaux des marais de Séné. Intitulé *Suivez les Oiseaux*, largement illustré, les 140 pages de l'ouvrage dressent un panorama complet de la Réserve : histoire, milieux naturels, activités humaines et, bien sûr, les oiseaux. Il partage de façon accessible les connaissances collectées depuis cinquante ans. *Disponible à la boutique de la Réserve, 14,80 €.*



QUELQUES RÈGLES POUR VISITER LA RÉSERVE

Les règles en vigueur dans toutes les Réserves Naturelles de France sont parmi les plus exigeantes en matière de protection de la nature sur le territoire national et peuvent donner lieu à d'importantes amendes. A Séné, une trop forte présence humaine ou d'animaux domestiques pourrait à terme pousser les oiseaux à quitter la Réserve pour d'autres lieux plus tranquilles. C'est pourquoi des gardes nature, assermentés par le tribunal et commissionnés par le ministère de l'Environnement, sont présents pour surveiller, informer et sensibiliser la population, voire, si besoin, verbaliser les contrevenants.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS :

- Les véhicules motorisés, mais également les vélos, chevaux et chiens sont interdits dans les marais et sur les sentiers de la Réserve Naturelle
- Ne pas quitter les sentiers aménagés
- Ne pas cueillir de plantes
- Ne pas nourrir les animaux sauvages
- La navigation est interdite dans la Réserve et la partie Nord de la rivière de Noyal



QU'OBSERVER À QUELLE PÉRIODE ?

La migration de printemps est le voyage pour atteindre le lieu de nidification ; la migration d'automne, le déplacement vers le lieu d'hivernage, choisi pour son climat plus clément et sa nourriture plus abondante.

Selon les espèces et la période de l'année, Séné est donc lieu de reproduction, escale sur la voie de migration ou lieu d'hivernage.

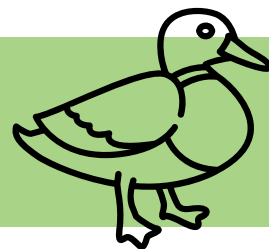
Par exemple :

- La Bernache cravant est typiquement une espèce hivernante, présente essentiellement d'octobre à mars ;
- A l'inverse, la Sterne pierregarin vient pour la reproduction, entre avril et septembre ;
- Quant au Courlis corlieu, il effectue une escale en avril-mai, puis une autre de juillet à septembre, sur son trajet migratoire entre le nord de l'Europe et l'Afrique de l'ouest.



D'OCTOBRE À FÉVRIER, LES OISEAUX D'EAU HIVERNANTS

Canard siffleur, Canard souchet, Canard pilet, Sarcelle d'hiver, Tadorne de Belon, Barge à queue noire, Avocette élégante, Chevalier gambette, Chevalier arlequin, Chevalier aboyeur, Bécassine des marais, Vanneau huppé, Pluviers argenté et doré, Spatule blanche...



D'AVRIL À JUILLET, LES OISEAUX D'EAU NICHEURS

Avocette élégante (et oui, certaines avocettes nichent dans le nord de l'Europe et hivernent dans les marais de Séné, d'autres nichent à Séné et hivernent en péninsule ibérique ou Afrique de l'ouest, et d'autres encore sont des sédentaires présentes toute l'année), Échasse blanche, Chevalier gambette, Mouette rieuse, Tadorne de Belon...

En plus des oiseaux d'eau, il est possible d'observer des oiseaux liés aux prairies naturelles (Bergeronnette printanière, Alouette des champs, Tarier pâle, Cisticole des joncs...) et aux haies et fourrés (Fauvette grisette, Gorgebleue à miroir, Linotte mélodieuse, Rossignol philomèle...). Ces habitats terrestres abritent également des plantes, des insectes, des reptiles et des amphibiens qu'il est nécessaire de protéger.

SOYEZ PATIENT !

Les plus belles rencontres avec les oiseaux sont toujours des surprises, le rendez-vous n'est jamais annoncé ! La patience est la clé...



COMMENT LA RÉSERVE EST-ELLE PRÉSERVÉE ?

Les Réserves Naturelles sont un bien commun, et donc ouvertes à tous. Néanmoins, elles doivent être protégées pour garantir aux générations futures la possibilité d'en profiter. Cela passe par le maintien des milieux qui font d'elles des sites remarquables, mais aussi par des règles qui contraignent les activités humaines qui pourraient leur nuire.

LA PROTECTION PAR LA GESTION

A Séné, les lagunes côtières issues de l'abandon des marais salants, et la biodiversité qui leur est associée, constituent l'objectif de conservation prioritaire. Des **pratiques adaptées de gestion hydraulique** sont nécessaires pour les préserver : mise en eau régulière des parcelles, gestion des différents niveaux d'eau..., tout comme la maîtrise des connexions entre les marais et la mer, mais aussi l'entretien des digues et ouvrages hydrauliques (essentiellement des buses munies de clapets permettant le contrôle des entrées et sorties d'eau de mer).

En parallèle, la gestion des milieux terrestres de la Réserve est réalisée en partenariat avec des agriculteurs locaux : Pierre Chapelier de la ferme Penn da Benn, Richard Cormier de la ferme Salers des marais, et Gilles Le Falher de Volailles sinagotes. Les modalités d'exploitation sont fixées par les cahiers des charges de la Réserve Naturelle ou des conventions passées avec les Espaces Naturels Sensibles du Département ou le Conservatoire du Littoral.

On parle de **gestion agropastorale**, puisque les deux modes d'intervention privilégiés sont le fauchage et le pâturage. La diversité des pratiques contribue d'ailleurs à la diversité de la végétation et des animaux qu'elle attire : ainsi, le pâturage par des bovins ne produit pas les mêmes effets que celui des ânes ou du fauchage. Le maintien de milieux enherbés près des bassins favorise également le stationnement des oiseaux d'eau.

De l'histoire de ces terres résulte une grande diversité des types de prairies et par conséquent une grande richesse de flore et d'invertébrés. Les choix de gestion visent à préserver cette biodiversité.

UNE GESTION TRIPARTITE

La Réserve Naturelle est depuis 1996 co-gérée par l'association de protection de l'environnement Bretagne Vivante, la commune de Séné et l'Amicale de chasse de Séné. La présence des chasseurs est un cas unique à l'échelle nationale et résulte de l'héritage des marais, territoire historique de chasse.

L'IMPORTANCE DE LA SENSIBILISATION

La Réserve Naturelle des Marais de Séné fait partie d'un réseau national de 357 réserves. Cette notoriété lui amène beaucoup de visiteurs, français et étrangers. Le Golfe du Morbihan étant lui-même une destination attrayante, à grande valeur écologique mais soumis à une forte pression humaine, la Réserve tente de réveiller la conscience des visiteurs quant à la fragilité du territoire et l'importance de sauvegarder sa biodiversité, ses milieux naturels et ses paysages.

Elle poursuit cet objectif en mettant également en œuvre tout au long de l'année, dans et hors de son périmètre, des actions pédagogiques pour les scolaires et les étudiants, des animations à destination des individuels et des groupes, ou encore des formations professionnelles : cycles de formation grand public, formations pour les associations de protection de la nature, accueil de services civiques, partenariats avec des universités régionales, ou encore avec la formation Gestion des milieux naturels et forestiers.

RECHERCHE ET FORMATION

Les réserves naturelles sont des laboratoires privilégiés pour des recherches scientifiques nécessitant des suivis à long terme, pour comprendre le fonctionnement des écosystèmes ou évaluer les effets des changements climatiques. Les connaissances acquises alimentent le réseau national et international de données sur la nature, et les réserves dépassent ainsi leur intérêt local de conservation.

A l'inverse, les scientifiques de la Réserve s'impliquent également en-dehors de son périmètre : études sur la rivière de Noyal, sur la dynamique des populations d'oiseaux ou leurs migrations, sur les herbiers de zostères dans le Golfe, sur les orchidées...



+ d'infos sur www.reservedesene.bzh

DU MOUVEMENT DANS LES EFFECTIFS MUNICIPAUX

Les personnes en recherche d'emploi n'y pensent pas toujours, mais la fonction publique territoriale offre un large panel de métiers : animation jeunesse, entretien des bâtiments, gestion des espaces verts et espaces naturels, culture et patrimoine, accueil du public, urbanisme, comptabilité, ressources humaines... La Ville de Séné connaît actuellement une série de départs à la retraite et engage un renouvellement de ses effectifs. Tour d'horizon des principaux mouvements de personnel.

LE DÉPART À LA RETRAITE D'UNE GÉNÉRATION

Entre 2022 et 2023, la Ville comptabilise pas moins de treize départs à la retraite sur un total d'environ 130 agents : un au CCAS, un à l'urbanisme, quatre aux services techniques, un à la police municipale, deux à la crèche Les Petits Patapons, un à la Baie des Lutins, un à l'école de musique et deux dans les écoles. Ces agents ont contribué à bâtir les services publics sinagots et y ont acquis expérience et connaissances au fil des années. Il s'agit, après leur départ, d'assurer une continuité efficace du service public. La ville a donc mis en place, dès que cela a été possible, des tuilages avec leurs remplaçants.

Ces départs arrivent à une période où le marché de l'emploi, et notamment celui de l'emploi public, est fragilisé, et où les recrutements deviennent difficiles. Ainsi, pour certains postes, deux à trois processus de recrutement s'avèrent nécessaires.

Mutations, demandes de disponibilités, congés maternité, congés maladie, créations de postes suite à l'émergence de besoins nouveaux : comme dans le domaine privé, il existe dans la fonction publique territoriale une forte dynamique de recrutements.

Accueil – état civil

L'équipe s'est étoffée en 2022 d'un troisième agent dont un mi-temps consacré à la vie associative (réservation de salles, de matériel et de véhicules). En 2023, suite à une mutation, la Ville procède au recrutement d'un agent d'accueil-état civil.

Services techniques

Les services techniques recherchent actuellement un responsable du centre technique municipal, ainsi que quatre agents pour l'entretien des espaces publics (voirie et espaces verts).

Enfance-Jeunesse

La commune recrute un-e directeur·trice de l'accueil de loisirs 8-11 ans.

Environnement

La Ville se dote d'un poste de chargé de la protection de l'environnement à temps complet, en raison des nombreux enjeux présents à Séné : zones naturelles sensibles, digues, problématiques de gestion de l'eau et de l'érosion du trait de côte, pratique de l'agriculture, de la pêche et de l'ostréiculture, présence d'espèces animales et végétales protégées...

Police municipale

La commune recrute un gardien de police municipale suite à un départ en retraite.

Sport

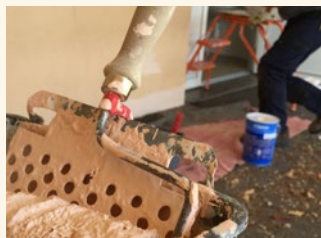
Un poste de coordinateur a été créé pour gérer les équipements sportifs, accompagner le développement des projets associatifs et municipaux dans le domaine du sport et superviser le calendrier des manifestations.

Culture

Grain de Sel a accueilli au printemps une nouvelle responsable de la salle de spectacle.

Communication

La Ville recherche un-e chargé-e de diffusion pour distribuer le bulletin municipal et autres supports, à raison de 2 à 3 jours chaque trimestre.



Pour plus d'informations sur les métiers recherchés et les postes disponibles, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 97 66 90 62 ou RDV sur www.sene.bzh/recrutement/

NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES



ESPACE ARC-EN-CIEL

Cet espace héberge depuis octobre 2022 différentes structures associatives et professionnelles proposant des activités autour du bien-être et de l'expression par le corps : danse, yoga, Taiji, Chi gong, fitness, sophrologie...). Des créneaux restent disponibles (à l'heure, la demi-journée, la journée complète ou la soirée) pour proposer une activité dans cet espace rénové et équipé, disposant de grandes salles avec parquet, miroirs, vestiaires.

3 place des Vosges - 06 74 55 15 14 - espacearcenciel56@gmail.com - espacearcenciel.bzh

📍 Espace Arc en ciel 📞 [espace_arcenciel](https://www.facebook.com/espace_arcenciel)

CHEZ L'ONCLE SAM

Samuel Vincent est crêpier-dessinateur. Chez l'Oncle Sam est donc une crêperie ambulante proposant crêpes et galettes, mais aussi des bandes dessinées. Les galettes sont bio, garnies d'ingrédients locaux et bio dès que possible, et il existe des menus thématiques. Samuel est présent le mercredi et le dimanche de 12h à 19h à la Pointe du Bill et le vendredi de 18h à 21h au camping du Moulin de Cantizac. Il peut également réaliser sur demande des prestations à domicile.

06 72 56 63 16 - chezlonclesam@free.fr - www.chezlonclesam56.fr



JEAN-CHRISTOPHE FROUIN, PHOTOGRAPHE



Depuis octobre, Jean-Christophe Frouin propose ses services de photographe aux particuliers, professionnels et associations, pour couvrir tout événement : mariage, shooting individuel, séminaire, cérémonie, événement sportif.

La location d'un Photobooth, borne d'impression à selfies autonome, est également possible. Jean-Christophe Frouin propose également de la photothérapie en séances individuelles, technique permettant d'améliorer le regard sur soi-même par le biais de la photo.

07 79 65 99 72 - jcfrouinphotographie.56@hotmail.com

📞 [jc_frouin_photographie](https://www.facebook.com/jc_frouin_photographie)

..... ANNE GAUTRAIN SOPHROLOGUE

Anne Gautrain reçoit, en individuel ou en groupe, pour des séances de sophrologie (méthode thérapeutique et technique de développement personnel) adulte et enfant. L'accueil individuel se fait au cabinet 15 route de Nantes ou en visio-conférence, uniquement sur rendez-vous. L'accueil de groupe, sur inscription, se fait à l'espace Arc-en-Ciel, 3 rue des Vosges, le lundi de 11h à 12h, le samedi de 17h30 à 18h30, le dimanche de 11h à 12h.

15 route de Nantes, Résidence Mogador, BAT E - 06 85 89 07 39 - ag.sophro56@gmail.com



MAUD IEHLEN, THÉRAPEUTE HOLISTIQUE

Installée à Séné depuis décembre, Maud Iehlen propose diverses prestations pour accompagner les personnes dans des déblocages émotionnels, des suites de burn-out ou tout simplement prendre soin du corps et de l'esprit : massages bien-être, diapason thérapeutique, vibrations énergisantes... Pour des séances individuelles sur RDV, Maud Iehlen reçoit à l'espace Paracelse (130 route de Nantes) ainsi qu'au camping de Cantizac.

06 65 56 40 27 - maudiehlen12@gmail.com 📍 Mi/Eveil d'Ame.





LES 19 ET 20 MAI

UNE SEMAINE DU GOLFE SOLIDAIRE

Après quatre ans d'absence dus à la crise sanitaire, la Semaine du Golfe sera au programme des festivités sinagotes 2023 ! Prévues du 15 au 21 mai sur 17 communes, elle fera escale à Port-Anna pour deux jours d'animations, les vendredi 19 et samedi 20 mai. Commune, habitants et associations s'unissent pour faire vibrer cet événement incontournable sur le territoire.

SUR L'EAU :

Voiles et Patrimoine du Golfe du Morbihan et les Amis du sinagot se chargeront d'accueillir les nombreux équipages attendus à Port-Anna.

CÔTÉ RESTAURATION :

Un Sinagot pour Séné, l'Association des Parents d'Élèves de l'école Dolto, Les Ami.e.s de la Coop des Vénètes et la P'Art Belle se coordonneront pour proposer boissons et repas aux visiteurs. Si les 4 associations ne se connaissaient pas, la collaboration est naturellement apparue comme une évidence : « Nous avons chacun des domaines d'action différents mais partageons les mêmes valeurs. Grâce à ce fil conducteur, nous nous sommes vite mis d'accord pour travailler ensemble pour la Semaine du Golfe. Le retentissement de cet événement nous permettra de nous faire connaître, de partager nos engagements respectifs ».

Le repas des équipages sera quant à lui assuré par deux structures locales et engagées dans l'économie sociale et solidaire : Ty Colibri et Néo56. « Ce partenariat est une belle occasion pour les bénévoles de Ménimur de découvrir le milieu maritime. Ça montre aussi que la Semaine du Golfe est inclusive et peut accueillir tous les publics », explique Akim Khouchef, cuisinier du bar-restaurant associatif vannetais Ty Colibri.

UN MOMENT FESTIF, MAIS AUSSI L'OCCASION D'ABORDER DES THÈMES FORTS

Pour cette édition 2023, la municipalité souhaite valoriser la dimension environnementale et humanitaire. En collaboration avec Golfe du Morbihan-Vannes agglomération, une grande attention sera donc portée aux mobilités douces, à la gestion des ressources et à la réduction des déchets. Pour l'accompagner dans la diffusion de ce message, la Ville a fait appel à trois associations d'envergure avec un ancrage local : l'antenne morbihannaise de Surfrider Foundation Europe, SOS Méditerranée et Greenpeace seront présentes à l'évènement.

PROGRAMME DES FESTIVITES

.....

PRÉSENCE DES FLOTTILLES À PORT-ANNA

- Du lundi au mercredi, flottilles 1 « yoles » et 2 « voile – aviron »
- Le jeudi, Dragon boats des Pink Ladies (à Barrac'h)
- Du vendredi au samedi, flottille 3 « petite plaisance traditionnelle »
- Du samedi au dimanche, flottilles 1 « yoles », 2 « voile – aviron » et 6 « voiliers de travail »

ANIMATIONS À TERRE

- **Lundi 15 mai** : à 18h, les élèves de l'école Aveline accompagneront le passage de la parade d'ouverture.
- **Vendredi 19 mai**
16h30 : chants de marins et danse écossaise.
19h : fanfare rock bretonne Jahiner.
21h30 : musique traditionnelle irlandaise avec les Poppy Seeds.
- **Vendredi 19 et samedi 20 mai** : de 16h à 23h30, buvette, restauration et stands associatifs.
- **Samedi 20 mai** :
16h : chorale, chants de marins et danse bretonne.
18h : le bagad de Vannes – Melinerion accompagnera le passage de la grande parade.
19h : fanfare du Bono.
21h30 : bal de rap breton avec Beat Bouet Trio.
- **Dimanche 21 mai** : de 10h30 à 12h, nettoyage du site de Port-Anna avec Surfrider Foundation Europe.



Des habitants ont contacté la ville pour soutenir en tant que bénévoles cet événement qui leur tient à cœur. Vous aussi, faites partie de l'aventure ! Contactez le service Vie associative au 02 97 66 59 72 ou sur contact@sene.bzh.



LE JEAN ET JEANNE BIENTÔT REMIS À L'EAU : APPEL AUX DONS !

L'association Un Sinago pour Séné a pour mission de faire naviguer le Jean et Jeanne, navire propriété de la commune, afin de promouvoir le patrimoine local et la voile auprès du grand public et des jeunes générations. Mais après la crise sanitaire et deux ans sans naviguer, cette réplique d'un bateau de pêche traditionnel de 1905, aujourd'hui âgée de plus de trente ans, avait besoin d'importants travaux de rénovation, ainsi que d'un nouveau jeu de voiles. Après une première session de réparations en 2022, le chantier Blatrix de Baden poursuit la restauration en 2023. Afin de financer ces lourds travaux, la Ville et l'association se sont associées à la Fondation du patrimoine pour lancer un appel aux dons. Ouvert tant aux particuliers qu'aux entreprises, ce mécénat permet aux donateurs de bénéficier d'une déduction fiscale et de diverses contreparties (goodies, tableaux, sorties en mer...).

- **Pour soutenir la restauration du Jean et Jeanne**, RDV sur www.fondation-patrimoine.org/les-projets/bateau-sinagot-jean-et-jeanne-a-sene
- **L'association organise d'autres événements pour promouvoir la restauration** : le 15 avril, assistez à un concert de l'orchestre harmonique de Bretagne à la salle des Fêtes ; du 10 au 26 mai, découvrez l'exposition « Rouges et Carrées » au centre culturel Grain de Sel.
- **Assistez à la remise à l'eau du bateau le samedi 13 mai prochain !**



ET SI VOUS DONNIEZ VOTRE SANG ?

Une quinzaine d'anciens donneurs sinagots se mobilisent, quatre fois par an, pour organiser des collectes de sang à Séné, à la Maison des associations. Le don du sang est possible jusqu'à 70 ans lorsque l'on est en bonne santé, et se fait sur inscription auprès de l'Etablissement Français du sang.

4 dons ont été prévus à Séné en 2023 : le 1^{er} février, le 31 mai, une session en août et une dernière en novembre.

Pour s'inscrire, c'est par ici : www.dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte

DES RENCONTRES AUTOUR DU JEU GRÂCE AU CLUB VERMEIL

Depuis 45 ans, le Club Vermeil de Séné accueille les aînés sinagots pour des échanges, des jeux, des discussions. Tous les jeudis de 14h à 17h30, sauf pendant les vacances scolaires, l'association propose de se retrouver à la Maison des associations autour de divers jeux : cartes, Rummikub, loto, Scrabble... ; le mardi de 14h30 à 17h, le rendez-vous est à la salle paroissiale, mais uniquement pour du scrabble.

Le Club Vermeil est ouvert à tous les âges, même si le départ à la retraite est souvent le déclic pour s'inscrire. L'association invite toute personne intéressée à se joindre au groupe, sans hésiter à faire de nouvelles propositions d'activités.

Renseignements auprès de Pierre Jégo, tél. 06 88 12 55 85.



LE MARCHÉ BIO A 25 ANS

Créé en 1998, le marché bio de Séné a 25 ans cette année. L'association du marché bio a quant à elle été créée en 2002. Au départ sur le parking du centre commercial des Lilas, le marché s'est progressivement rapproché des commerçants sédentaires, à leur demande. Il compte aujourd'hui une quinzaine d'exposants réguliers à l'année, et s'étoffe de temps à autres de quelques exposants supplémentaires, notamment en saison.

Tous les vendredis de 16h à 19h, place de l'église.

ANNICK BOSSARD REÇOIT LA MÉDAILLE DE LA VILLE

Le 28 février, l'Association familiale et culturelle de Séné organisait une soirée en l'honneur de l'un de ses membres historiques : Annick Bossard y a exercé de nombreuses responsabilités en 45 ans d'adhésion, dont 35 ans en tant que présidente. Sylvie Sculo, Maire, lui a remis à cette occasion la médaille de la Ville.





LA PAROLE À NICOLAS ET MATHIEU, GÉRANTS DE « LA BELLEVUE »

Originaires du nord de la France, Nicolas Peau et Mathieu Boucq ont rouvert « la Bellevue », sur la presqu'île de Langle, en mai 2022. Grâce à une rénovation de l'ancien établissement, les nouveaux propriétaires proposent désormais un restaurant bistrannique et des chambres d'hôtes. Après quelques mois d'ouverture, nous avons souhaité connaître leurs impressions en tant que nouveaux habitants et entrepreneurs du territoire.

❖ Pourquoi avoir choisi Séné ?

Des habitants de toutes générations vivent ici à l'année. Sur la presqu'île, le cadre est authentique et l'appartenance au territoire est forte. Nous constatons que se croisent des locaux et des gens de passage, en toute bienveillance et dans un esprit de découverte de l'autre.

A Séné se trouvent également beaucoup de producteurs locaux et notre établissement met justement en avant leurs talents, puisque 80% de nos produits sont d'origine sinagote.

❖ Quel souvenir gardez-vous de votre arrivée ?

L'accueil a été très chaleureux. Notre intégration s'est organisée par le biais des professionnels locaux qui nous ont aidés à faire les travaux, avec les voisins venus à notre rencontre, mais aussi avec les habitants du Poulfanc, où nous résidions alors.

Une fois ouvert, la promotion de notre établissement s'est faite par le bouche à oreille. Les habitants sont venus se réapproprier les lieux : aujourd'hui près de la moitié de notre clientèle est sinagote et les locaux ont pris leurs habitudes au bar et au restaurant.

❖ Quel regard portez-vous sur cette nouvelle expérience ?

Après quelques mois, nous sommes ravis d'être à Séné, nous avons une belle et sympathique clientèle. Notre établissement fonctionne bien et est pleinement intégré dans l'écosystème économique du territoire. L'environnement culturel sinagot est aussi très riche et nous en profitons pleinement.

❖ Quels sont vos projets futurs ?

A court terme, nous voudrions développer l'activité de bar, notamment hors saison, pour accueillir la clientèle issue du voisinage. Nous souhaiterions

également ouvrir tous les jours en période estivale, sous réserve de trouver le personnel nécessaire, et de pouvoir le loger.

En tant que nouvel acteur économique, nous aimerions participer à des moments d'échanges avec l'ensemble des partenaires locaux pour co-construire des opportunités, des événements, et favoriser encore plus le dynamisme qui caractérise Séné. Nous sommes enfin des promoteurs de l'éco-tourisme et travaillons avec les nombreux professionnels du domaine sur la commune.

“ L'ENVIRONNEMENT
CULTUREL SINAGOT
EST TRÈS RICHE ET
NOUS EN PROFITONS
PLEINEMENT. ”



NOS MÉGALITHES CANDIDATS

AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Les mégalithes de Carnac figurent depuis 1980 sur la liste des Biens français qui pourraient être proposés au patrimoine mondial de l'UNESCO. En 2005, la découverte d'un lien probable entre différents monuments mégalithiques du Sud Morbihan relance l'idée d'une candidature. L'association « Paysages de mégalithes » doit présenter son dossier aux ministères de la Culture et de la Transition Écologique en octobre prochain.

L'INTÉRÊT DES « MÉGALITHES DE CARNAC ET DES RIVES DU MORBIHAN »

Menhirs, tombeaux et tumulus... Le dossier de candidature présente au total 540 monuments répartis sur 27 communes et séparés en deux zones distinctes : une zone de biens, et une zone dite tampon, dans laquelle on retrouve des mégalithes plus éparpillés.

Le sud du territoire sinagot se trouve dans la zone tampon, notamment en raison de la présence du dolmen de Gornevèze, de mégalithes sur l'île de Boède et sur la presqu'île de la Villeneuve.



**540 MONUMENTS
sur 27 COMMUNES**

LE LONG PARCOURS DE LA RECONNAISSANCE DE L'UNESCO

En France, le « Bien » candidat doit d'abord :

- Démontrer sa Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) et sa légitimité grâce à une analyse comparative nationale et internationale ;
- Présenter un périmètre argumenté ;
- Proposer des outils de gestion permettant de le préserver et de le transmettre.

Une fois ces trois étapes franchies, le dossier doit être sélectionné par le Ministre de la Culture pour être présenté par la France au centre du Patrimoine Mondial. Ce dernier le soumettra à l'avis d'experts internationaux, processus qui dure environ 18 mois. Enfin, les membres du comité intergouvernemental du Patrimoine Mondial voteront ou non pour l'inscription des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan au patrimoine mondial de l'UNESCO.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

L'association « Paysages de mégalithes » s'est constituée en 2013 pour monter le dossier de candidature. Près de cinq ans ont été nécessaires pour présenter un dossier scientifique complet. Le périmètre du projet arrêté, il ne reste désormais plus que le plan de gestion à élaborer, en vue d'une présentation aux ministères de la Culture et de la Transition Écologique en octobre 2023.

L'association « Paysages de mégalithes » a pour ambition de se rapprocher des entreprises du territoire afin de développer l'appropriation collective. En janvier dernier, la Maison Cartron était ainsi la première à signer un partenariat pour soutenir cette candidature, grâce à ses fèves en forme de menhir, et ses ballotins de chocolats « menhirs de Bretagne ».

VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

Dans le bulletin d'informations municipales ne figurent que les naissances et les mariages, non les décès. Comment justifiez-vous ce choix ?

La publication des informations d'état civil ne peut légalement se faire sans le consentement des familles concernées. Ainsi, les mariages et naissances publiés dans le bulletin municipal sont uniquement ceux pour lesquels les intéressés ont donné leur accord.

Concernant les décès, nous serions en capacité de le demander pour les décès qui surviennent à Séné et pour lesquels nous rencontrons les familles. Mais d'autres cas, fréquents, ne le permettent pas : lorsque le contact se fait uniquement par le biais des pompes funèbres, ou bien lors de la transcription d'un décès survenu ailleurs que sur le territoire. En raison du nombre de décès pour lesquels l'information quant à une possible publication manque, et parce que nous ne souhaitons pas déranger les familles endeuillées, le choix a été fait de ne pas publier les décès.



Je voudrais savoir pourquoi ma grand-mère n'a pas reçu de colis de chocolats de la mairie cette année, alors que d'autres en ont eu ?

Jusqu'en 2019, la Ville faisait parvenir en fin d'année, par le biais des délégué·e·s de quartier, un colis de douceurs aux Sinagot·e·s de plus de 80 ans n'étant pas en mesure de se rendre au repas de fin d'année en raison de leur état de santé. La crise sanitaire empêchant l'organisation de ce moment de convivialité, la municipalité a souhaité à ce moment-là garder le contact avec les aînés en étendant sa distribution de colis à tous les habitants de plus de 80 ans, valides ou non. A présent, les moments de convivialité ayant pu reprendre, la Ville est revenue à la formule en vigueur avant la crise sanitaire.

Avec ces moments de convivialité, elle encourage les aînés à venir se rencontrer et créer du lien entre eux.

COMMENT RESTER INFORMÉ·E DES ACTUALITÉS SINAGOTES ?

A chacun son média ! Puisque nous consommons tous l'information différemment, la Ville de Séné est présente sur plusieurs supports :

• 4 sites internet dédiés :

- ◆ Toute l'actu, les rendez-vous, les infos pratiques et les démarches en ligne sont sur **www.sene.bzh**
- ◆ L'agenda du centre culturel est disponible sur **www.graindesel.bzh**
- ◆ La Réserve Naturelle se découvre sur **www.reservedesene.bzh**
- ◆ Grâce à la plateforme **patrimoine.ti-anna.bzh**, apprenez-en plus sur l'histoire du territoire et ne manquez plus aucun atelier, conférence ou concert à Ti Anna.

• Plusieurs fois par semaine, la page Facebook Ville de Séné partage des informations, des actualités et des événements à venir.

• En quelques lignes, le panneau lumineux d'information du Poulfanc vous donne l'essentiel des prochains rendez-vous sinagots.

• 24h/24 et à distance, l'application CentoLive vous permet de visionner sur votre mobile les informations synthétisées du panneau lumineux d'information du Poulfanc.

• Une fois par mois, la lettre d'information vous donne par mail les actualités locales et les dates à ne pas manquer. Inscriptions sur **www.sene.bzh**, en bas de la page d'accueil.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- FILLIAT Axel **14 décembre 2022**
- LAUTRÉDOUX Maïwenn **24 décembre**
- COLOMIES Mayana **29 décembre**
- ALI Ayaan **31 décembre**
- HELLEC Nolan **28 janvier 2023**
- PERROT Manon **8 février**
- HAMON TUAL Indy **14 février**
- HALIDI Thaïs **1^{er} mars**

MARIAGES

- DORÉ Révin et MARTIN Marion **19 décembre 2022**
- LECOURSONNOIS Antoine et LUCAS Jeanne **31 décembre**
- PAPOT Manuel et LUCAS Stéphanie **28 janvier 2023**
- RIO Nicolas et CLOAREC Nathalie **18 mars**



Note : la Ville communique uniquement sur les naissances et mariages pour lesquels les citoyens ont autorisé la publication.

SÉNÉ AVENIR & SOLIDARITÉ

EXPRESSION DIRECTE ET PARTICIPATION CITOYENNE

La cité, c'est l'endroit qui rend libre où chacun peut être en contact avec l'autre. C'est un lieu d'apprentissage, d'expression, de développement...

A travers la constitution de groupes projets, chaque sinagot peut prendre une part active aux décisions prises par la collectivité, en participant à toutes les phases de l'élaboration d'un projet, aux côtés d'élus et de techniciens. C'est une démarche collective bâtie sur une confiance réciproque où prévaut l'intérêt général.

Plusieurs groupes projets ont ainsi vu le jour à Séné sur des thématiques très variées : les nouvelles formes d'habitat au

Purgatoire, la mobilité quotidienne à vélo, l'ABC de la biodiversité, l'aménagement de la place de Coffornic, le parcours sport santé...

Par ailleurs, les innovations mises en œuvre depuis trois ans ont ouvert un nouvel espace qui favorise les échanges et la communication dans un souci de totale transparence et de meilleure compréhension des choix retenus.

C'est ainsi que, depuis 2021, une session de questions directes posées aux élus est organisée avant chaque Conseil municipal. Ces sessions sont enregistrées et restent accessibles en ligne sur le site internet de la mairie. Depuis cette date, plusieurs dizaines de questions ont été posées par les sinagots. Il en est de même pour les séances du Conseil municipal qui peuvent être visualisées dans les mêmes conditions ...Sans oublier que des places sont réservées au public pour qui veut assister en direct à ces séances.

Ensemble, et parce que nous avons Séné en commun, soyons des passionnés de la vie sinagote !

contact@seneavenirsolidarite.bzh

LA NOUVELLE DYNAMIQUE POUR SÉNÉ

Bonjour Séné,

Le printemps est une saison propice au bonheur. Malgré tout, le moral d'une majorité de français reste en berne, plombé par l'inflation et la réforme des retraites, deux sujets fondamentaux sans véritable solution. En ce sens, chaque levier susceptible de fournir des éléments de solutions aux sinagots sera encouragé et voté par notre groupe, tant au niveau communal qu'à l'agglomération.

Autre sujet, le rapport budgétaire d'orientation, lors du vote au dernier conseil municipal, nous nous sommes

abstenus car plusieurs inconnues demeurent encore. En effet, plutôt que de s'attarder longuement sur les chiffres, c'est la finalité de nombreux projets structurants, qui seront financés en partie par les sinagots, qui nous questionnent, ou que nous ne partageons pas. Quid de l'aménagement du Cœur du Poulfanc ? L'objectif est-il de financer davantage la bétonisation ? Outre le retard de plusieurs années concernant la livraison du complexe sportif Le Derf, le dépassement du coût de l'opération de l'ordre d'un million d'euros interroge sur la gestion des fonds publics.

Par ailleurs, l'organisation de la Semaine du Golfe soulève également des questions quant au financement et la capacité de rassembler les associations autour de ce projet. En effet, pour la première fois faute d'accord avec les associations sinagotes qui historiquement se chargeaient d'animer et piloter l'évènement, la municipalité se retrouve dans l'obligation de porter le projet à ses frais. Un dialogue constructif n'aurait-il pas été préférable ?

Anthony, Gérard et Hélène

ENSEMBLE POUR SÉNÉ

Depuis 2019, nous attendons avec impatience le retour de la Semaine du Golfe ! Et pourtant, cette année, l'enthousiasme des sinagots est bien mesuré comparé aux éditions précédentes. Cela pour une raison toute simple, cette fête ne s'annonce pas aussi belle que par le passé puisque l'organisation est désormais gérée par la municipalité faute d'accord avec les Amis de Port Anna lié au conflit sur la gestion des espaces et les responsabilités engagées depuis l'arrivée de Ti Anna sur le port.

Ce que l'on peut constater c'est que la mairie a gagné : aucune association habituellement bénévole ne s'est manifestée pour les aider, pas de feu d'artifice, Ti Anna se retrouve à proposer

de la restauration (aux équipages) et 3 ONG qui n'ont rien à faire là sont annoncées comme l'évènement du week-end (SOS Méditerranée, Surf Rider Foundation et Greenpeace). Cet évènement va donc ressembler à une mini fête de l'Huma ultra politisée d'autant que ces 3 assos vont percevoir des subventions municipales au même titre que les associations sinagotes : mais où allons-nous ? Sérieusement !

La bonne nouvelle c'est que la programmation musicale semble être la seule chose à la hauteur de l'évènement mais, vous allez nous dire qu'il y a toujours un « mais », fin des concerts à 23h00 : ça fait tôt, très tôt pour celles et ceux qui ont connu de vraies fêtes à Port Anna !

Sinon, pour un peu de positif, un couvreur a été choisi pour la réfection du gymnase Le Derf de quoi espérer que ce chantier avance...

Enfin, nous accueillons Jean Marc GONIDEC en nouvel élu au sein du groupe en remplacement de Jérémy LE DUC. Bienvenue à lui !

ensemblepoursene@gmail.com

AGENDA

AVRIL

DU 6 AU 14 AVRIL FESTIVAL VIBREZ CLASSIQUE

Découvrez les événements musicaux organisés
entre Le Dôme de Saint-Avé et Grain de Sel à Séné !

Le programme détaillé sur www.sene.bzh

- ◉ **VENDREDI 7 :**
 - ◊ **Tournoi de basket, TNSBC, Cousteau**
 - ◊ **Jeu de piste « Chasse aux œufs », Conseil des Jeunes Sinagots, marché bio**
- ◉ **SAMEDI 8 :**
 - ◊ **Repair Café et troc plantes, Maison des associations**
 - ◊ **Compétitions, Séné Athlé, Cousteau**
- ◉ **DIMANCHE 9 : Course d'orientation,**
Les Herminettes, salle des fêtes
- ◉ **MARDI 11 : Balade réglementaire PLU, bourg**
- ◉ **VENDREDI 14 : Conférence-Projection «La vie sauvage du Morbihan»,** salle des expositions
- ◉ **SAMEDI 15 :**
 - ◊ **Atelier de sensibilisation, Surfrider Foundation Europe, Ti Anna**
 - ◊ **Concert, Un Sinago pour Séné, salle des Fêtes**
- ◉ **DIMANCHE 16 :**
 - ◊ **Rallye de Pâques, Réserve Naturelle**
 - ◊ **Championnat, Séné tennis de table, Cousteau**
- ◉ **MARDI 18 : Repas des aînés sinagots, Cousteau**
- ◉ **DIMANCHE 23 : Vide-greniers, PPS Foot, Cousteau**
- ◉ **MERCREDI 26 : Forum de l'emploi pour tous,**
gymnase Cousteau
- ◉ **SAMEDI 29 : Milonga, Ty Tango, salle des Fêtes**
- ◉ **DIMANCHE 30 AVRIL : Courses hippiques,**
hippodrome de Cano



MAI

- ◉ **LUNDI 1^{ER} : Randonnée gourmande, Séné Donegal**
- ◉ **SAMEDI 6 :**
 - ◊ **Fête des Habitants, esplanade Gisèle Halimi (Cœur de Poulfanc)**
 - ◊ **Repair Café, Maison des associations**
- ◉ **DIMANCHE 7 : Vide-greniers, club des supporters du Séné FC, gymnase Cousteau**
- ◉ **LUNDI 8 : Courses hippiques, hippodrome de Cano**
- ◉ **MERCREDI 10 : Café nature, Ti Anna**
- ◉ **SAMEDI 13 :**
 - ◊ **Remise à l'eau du Jean et Jeanne, Un Sinago pour Séné**
 - ◊ **Spectacle « Connexio », parc de Limur**
- ◉ **DIMANCHE 14 :**
 - ◊ **Course nature, Séné Athlé**
 - ◊ **Compétition, Séné tennis de table, gymnase Cousteau**
- ◉ **DU 15 MAI AU 18 JUIN : Exposition, Arts Sinagots, salle des expositions**
- ◉ **VENDREDI 26 : ABC des écoles, Grain de Sel**
- ◉ **MERCREDI 31 : Don du sang, Maison des Associations**



DU 15 AU 21 MAI

SEMAINE DU GOLFE

LES VENDREDI 19 ET SAMEDI 20

ANIMATIONS À PORT-ANNA

Le programme sur www.sene.bzh (lire p. 18)



JUIN

- ◉ **SAMEDI 3 : Concert électro-rock de l'Echonova, théâtre de verdure**
- ◉ **DIMANCHE 4 : Vide-greniers, TNSBC, gymnase Cousteau**
- ◉ **DU 16 AU 18 : Festival, Ty Tango, salle des Fêtes et théâtre de verdure**
- ◉ **DIMANCHE 18 : Kermesse école Sainte-Anne**
- ◉ **VENDREDI 23 : Tournoi, Séné tennis de table, gymnase Cousteau**
- ◉ **SAMEDI 24 :**
 - ◊ **Kermesse école Aveline**
 - ◊ **Repair Café, Maison des Associations**
 - ◊ **Concert de l'école de musique, Grain de Sel**
- ◉ **VENDREDI 30 : Gala, Séné Gym, Cousteau**
- ◉ **DU 30 JUIN AU 2 JUILLET : Ultra marin Raid du Golfe**